

## C.H.S.C.T.

# Compte-rendu de la réunion du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail. (C.H.S.C.T.) du 14 mars 2018

<u>Présents</u> :	- Président du C.H.S.C.T.	M. L. RICHARD
	- Membres du C.H.S.C.T.	Mme C. TAVOLIERI Mme P. ACKERMANN M. S. SCHNEIDER
	- Invités :	M. E. MEYER
<u>Excusés</u> :	- Médecine du travail de Saint Louis	Dr HASCHER

---

### Ordre du jour :

- 1) Validation des précédents comptes-rendus
  - 2) Calendrier 2018
  - 3) Bilan 2017 C.H.S.C.T.
  - 4) Retour de la consultation des salariés au sujet des caméras
  - 5) Bilan évaluation des risques 2017
  - 6) Divers
  - 7) Visite de la résidence
- 

## Validation des comptes-rendus précédents

Le C.H.S.C.T. valide les comptes-rendus du 5 décembre 2017 et du 19 janvier 2018.

## Calendrier 2018

Le Comité se réunira :

- Mercredi 20 juin 2018 à la résidence le Rhône à Saint-Louis,
- Mardi 25 septembre 2018 à la résidence Ecluse à Mulhouse.

## Bilan 2017 C.H.S.C.T.

### - **Sinistre incendie :**

Un sinistre à déplorer sur la résidence Régio avec pour conséquence le décès d'un résident.

### - **Engagement dans le cadre de programmes annuels :**

Nous constatons une hausse du poste « désinsectisation/hygiène » due au traitement contre les punaises de lit.

Le nombre de chambres infectées a diminué, seule la résidence Vauban rencontre encore des difficultés face à ce problème.

Le poste « entretien matériel incendie », également en hausse, est lié au nombre croissant de sites, ainsi qu'à la formation dispensée en 2017.

Les vérifications réglementaires et le diagnostic amiante ont provoqué l'augmentation du poste « contrôle technique ».

Le poste « conformité » est en baisse sensible.

### - **Evolution des effectifs :**

Au 31 décembre 2017, Aléos compte 94 salariés tous types de contrats confondus.

### - **Accidents du travail et de trajet :**

Le Comité souligne la particularité du tableau, due à la situation de M. TAMRABET, en attente de la reconnaissance de la C.P.A.M. de son accident du travail.

### - **Nombre d'incapacités permanentes notifiées dans l'année :**

Au nombre de deux pour l'année 2017, ces incapacités ont été notifiées à Mme LESCAUT et à M. MEYER.

### - **Cotisations accidents du travail et maladies professionnelles :**

Pour l'année écoulée, les taux sont en baisse.

### - **Heures non travaillées :**

Ces heures sont en hausse constante ces six dernières années. Elles représentent un taux d'absentéisme de plus de 8% pour 2017. Les 13 036 heures non travaillées sont à attribuer principalement à quelques personnes en longue maladie.

### - **Actions menées en 2017 :**

Nous pouvons constater un nombre important de formations diverses et nous féliciter du programme de prévention des risques 2018.

Le comité apporte son avis favorable à ce bilan 2017.

## Retour de la consultation des salariés au sujet des caméras

Le Comité rappelle que, lors de l'analyse des risques 2017, des salariés ont souhaité l'installation d'une caméra dans les bureaux sur les résidences sociales. Cette mesure de protection a été soumise aux Secteurs Santé, Intervention Sociale et Initiatives Emploi.

L'ensemble de ces services a été consulté et est favorable à la mise en place du dispositif.

Le déploiement sera donc engagé.

## Bilan évaluation des risques 2017

Le C.H.S.C.T. balaie l'ensemble des actions menées au cours de l'année 2017.

Le document détaillé est joint à ce compte-rendu.

Certains travaux se trouvent reportés sur l'année à venir.

## Divers

- Le groupe de travail issu du CHSCT se rencontre le 25 avril 2018, afin de tirer les enseignements de l'enquête adressée dans le cadre du protocole de communication. Il ne dispose pas de l'ensemble des réponses c'est pourquoi une relance sera faite.
- La Santé au Travail s'est déplacée sur le site de Vauban pour une expertise en matière d'éclairage et de niveau d'éclairage. Certains bureaux au rez-de-chaussée ainsi que l'accueil nécessitent une intervention car ils sont les seuls avec des normes inférieures à celles requises.
- Procédure pour le traitement des punaises de lit : le C.H.S.C.T. prendra connaissance de ces préconisations et les validera ultérieurement.

## Visite du site

Lors de la visite du site de Colmar, le Comité constate l'absence :

- D'une pharmacie conforme à la recommandation de la Santé au Travail,
- Du carnet de pharmacie.

La Dirigeante du Secteur doit veiller à une rapide mise en conformité du site.

**Prochaine réunion le mercredi 20 juin 2018 à 14 heures 30**  
**Résidence le Rhône**  
**73, rue du Rhône - 68300 Saint-Louis**  
**03 89 69 74 89**

Le Secrétaire  
Patricia ACKERMANN

Le Président  
Loïc RICHARD